



Invité par l'assemblée du Collège de France  
sur proposition de la professeure Samantha BESSON

# Alain PAPAUX

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE DU DROIT  
DE L'ENVIRONNEMENT, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Vendredi 14 novembre 2025

## Droit et peinture : la cause animale, de l'escargot (del Cossa) à l'hermine (da Vinci)

Salle 2 — de 11h à 12h

En libre accès, dans la limite des places disponibles

Adoptant la cause animale pour objet de réflexion et la peinture pour moyen de cognition, nous interrogerons la façon dont le droit opère catégorisation du réel, en particulier sa manière singulière, de l'ordre du *juste*, de *traduire* les données scientifiques, de l'ordre du vrai. De l'escargot (dans l'*Annonciation* de del Cossa) à l'hermine (dans *Cecilia Gallerani* de Vinci), la cause animale, à la faveur des questions et contradictions qu'elle suscite (animal-machine, animal-meuble, « valeur intrinsèque », « dignité » de l'animal), oblige à revisiter la catégorisation juridique du réel. Par conséquent à réviser notre rapport au monde, pour qui admet que le droit revêt une puissante fonction anthropologique (A. Supiot ; A. Schiavone) : et si l'humain était un « vivant » *parmi d'autres animés*, littéralement « animaux », tous au bénéfice de la qualité de « sujet de droit » ? Une technique juridique banale, en vérité, laquelle, de surcroît, pourrait bien constituer un obstacle à la transition écologique.

La conférence se tiendra dans le cadre d'une convention signée avec l'Université de Lausanne.

Image : *La Dame à l'hermine* (détail), Léonard de Vinci, 1488.  
Musée national de Cracovie.